

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 10

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » :
Capitaine Nicolas d'Eggis - Case postale 268 - 1000 Lausanne 9

Planté en 1798 et témoin vivant de la Révolution !

**Par le major Alexis Alam,
président du comité SVO,
Groupement Lausanne**

Reportons-nous tout d'abord 75 ans en arrière pour écouter une phrase qui exprime toute la candeur ou l'audace du major Davel « Ceci est le plus beau jour de ma vie ! » déclara-t-il au début du discours qu'il prononça le 24 avril 1723 sur le tertre qui allait voir sa décapitation au bord du lac à Vidy.

Comment cet idéaliste visionnaire, à la tête des trois compagnies qui montèrent à Lausanne, a-t-il pu croire que le Conseil des Vingt-Quatre allait le suivre dans sa tentative préparée de l'émancipation du Pays de Vaud ? Les Bernois étaient absents certes, mais l'absence de force et même de tout haut fonctionnaire bernois – ils étaient tous retenus aux élections aux magistratures de la République – suffisait-elle pour lui faire penser qu'on allait le suivre ? L'histoire nous apprend qu'avant même d'entrer en séance et de prononcer ses intentions devant les Vingt-Quatre son sort était joué. En même temps, un émissaire fut dépêché en secret à Berne pour en informer le Souverain !

Ces événements ont eu lieu 75 ans plus tôt que la date de la révolution de velours du 24 janvier 1798, qui vit naître la République lémanique. Cette date que l'histoire a retenue est aussi la date où

notre société militaire commémore historiquement l'Indépendance vaudoise en la salle du Grand Conseil, Place du Château à Lausanne.

Pour le bicentenaire de la Révolution vaudoise, le samedi 24 janvier 1998, nous organisons une manifestation d'envergure qui occupera toute la matinée.

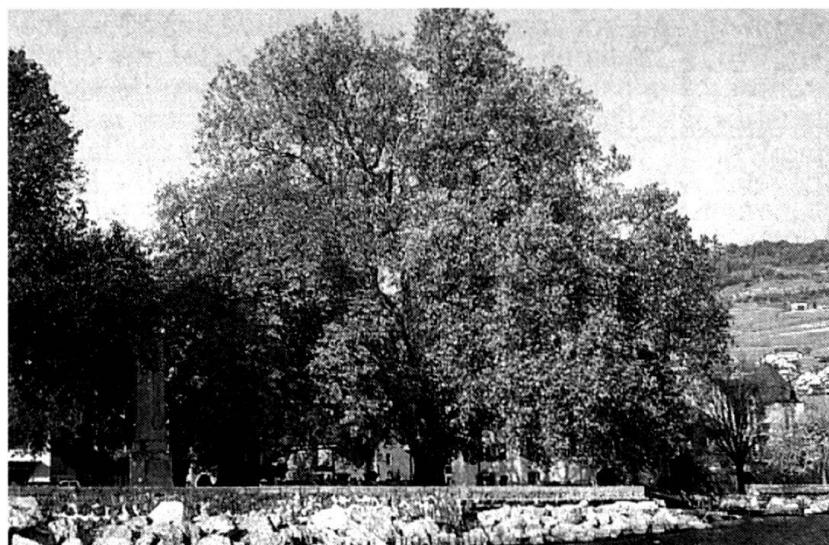
En voici le déroulement : dès 9 heures, un défilé ouvert par les Milices vaudoises à pied et la fanfare de la police de Lausanne nous conduira de la place du Château jusqu'à la cathédrale. Les bannières des corps de troupes cantonales seront présentes. Suite au message religieux, le colonel EMG Chabloz nous rappellera le cadre historique de notre révolution, puis le président du Conseil d'Etat vaudois, le commandant de corps Jean Abt, et un membre du Conseil fédéral

prendront la parole. Des intermèdes musicaux et l'hymne vaudois ponctueront les discours.

Nous regagnerons en défilé la place du Château. Le tir au canon de la Société d'artillerie de Lausanne suivi de la distribution de soupe par la roulante des Milices vaudoises clôtureront la partie publique.

Un apéritif offert par le Conseil d'Etat vaudois sera servi aux invités dans la salle du Grand Conseil. Une plaquette commémorative sera éditée à cette occasion.

Notre vœu est de rassembler tous les membres de notre société cantonale et également toutes les sociétés militaires du Pays de Vaud en cet instant historique. Réunissons-nous, marquons, par notre présence nombreuse, notre union et notre volonté de défense.



Message du 1^{er} août 1997 à l'occasion de la cérémonie du souvenir à la terrasse de Saint-Martin à Vevey

**Par Yves Christen,
syndic de Vevey
et conseiller national**

Il est impossible, à l'occasion de cette cérémonie commémorative dédiée à ceux qui ont perdu leur vie au service du pays, de ne pas évoquer les événements douloureux qui nous éclatent au visage comme une grenade à retardement. Je veux parler de notre rôle durant la Seconde Guerre mondiale.

Outre les intérêts légitimes des survivants bénéficiaires de biens en déshérence, il y a derrière ces attaques des intérêts financiers qui nous dépassent, car ils se jouent au niveau de la concurrence internationale que se livrent les banquiers du monde entier. Nous pouvons comprendre cela, sachant que, dans ces milieux économiques, la fin justifie les moyens. Mais nous avons plus de mal à accepter que le Gouvernement américain, sous la pression de la presse et du Congrès, se soit également hâté de publier un rapport, dont il a reconnu qu'il était préliminaire et donc incomplet, ce

qui ne l'a pas empêché, dans ses conclusions, comme le souligne Madame Wittlereig, ancienne ambassadrice des Etats-Unis en Suisse et présidente de l'American Swiss Foundation, de « porter un jugement sans nuance et de se montrer extrêmement critique au sujet du rôle joué par la Suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale. » Cela menace, dit-elle, « de déchirer le tissu politique de la démocratie la plus stable du continent européen. »

Lors de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse, qui comptait à l'époque cinq millions d'habitants et près de six cent cinquante ans d'histoire, était entièrement encerclée par les forces de l'Axe et a choisi délibérément, pour défendre sa neutralité et éviter un conflit sanglant inépte, de consacrer d'importantes ressources à l'ennemi. Ce faisant, elle a disposé d'une marge de liberté suffisante pour collaborer avec les forces alliées dans des proportions plus importantes, selon les historiens. Au lendemain de la guerre, Winston Churchill nous a rendu cette justice. Cela nous a

permis de sauver des vies en accueillant des réfugiés. Pas assez, nous est-il reproché, mais nous l'avons fait proportionnellement de façon plus importante que tous les pays hors de l'Axe, Etats-Unis compris. Certes, nous ne devons pas ignorer que, pour protéger notre démocratie, nous avons dû faire de larges concessions dans le domaine des transports, de la finance, et en limitant le nombre des réfugiés. Tout compte fait, le bilan de cette neutralité a été profitable à plusieurs titres aux Alliés, ainsi qu'aux Juifs. Quant à notre armée, dans des conditions si complexes qu'il est quasiment impossible de la juger aujourd'hui, elle a fait son travail, et si nos soldats n'ont pas été des héros au combat, ils ont fait des sacrifices et se sont comportés de façon exemplaire. Il serait donc profondément injuste aujourd'hui de nier la portée et la part prise par leur action, aussi petite soit-elle, à la défense de notre territoire.

Nous pouvons leur exprimer notre reconnaissance.

Y. Ch.

Reflets des activités du premier semestre du Groupement Montreux - Aigle SVO

C'est le 9 janvier déjà que les officiers du Groupement de Montreux - Aigle se sont réunis pour entendre une conférence du lieutenant-colonel EMG Jean-Pierre Guélat sur l'infanterie mécanisée. Un exposé très vivant a permis aux nombreux membres présents ce soir-là de se rendre compte de l'utilité des exercices faits en Autriche pour la mise au point de la doctrine d'engagement des nouveaux bataillons de fusiliers mécanisés.

Au début du mois de février, les officiers conviaient les responsables de la protection civile et les commandants des services du feu de l'Est vaudois à une visite commentée des usines Ciba/Novartis de Monthey sous l'aspect de la sécurité. La compétence et l'enthousiasme des responsables de ce service d'entreprise à haut risque ont impressionné les soixante visiteurs.

Après avoir organisé l'assemblée générale de la SVO au Petit-Palais du Montreux-Palace en mars, le Groupement s'est réuni en assemblée générale en avril

à Villeneuve. Le conseiller national Yves Christen a su expliquer avec précision et beaucoup d'humour les enjeux de la politique des transports à travers les Alpes. Durant l'assemblée statuaire, les dames ont reçu une information sur les tâches de la protection civile de la part du major Masson, responsable du secteur Montreux-Veytaux. Un repas aux chandelles a mis un terme à la soirée dans une ambiance sympathique.

Au mois de mai, le capitaine Jérôme Mateazzi, délégué du CICR auprès des forces armées du Moyen-Orient, a captivé durant une soirée un auditoire trop peu nombreux sur le rôle du CICR et sur sa mission d'enseignant auprès des forces armées. Il a démontré que l'enseignement du droit de la guerre pouvait être extrêmement vivant et pratique et que le droit international humanitaire permettait de prendre en compte les impératifs des missions militaires.

Le premier semestre s'est achevé en juin par les deux tirs traditionnels : le tir de l'amitié entre officiers et

sous-officiers au stand de Villeneuve (sur 50 m au pistolet et 300 m au fusil d'assaut) et le tir inter-groupements de la SVO à Sottens (sur 25 m au pistolet). En outre, les officiers étaient également invités à se rendre au meeting d'aviation de Sion pour découvrir, sous un ciel bleu et une chaleur étouffante, les performances du F/A-18 de notre armée, ainsi que les évolutions toujours spectaculaires de plusieurs patrouilles et aéronefs militaires.

J. B

A propos de stratégie...

« Il n'y a que deux espèces de plans de campagne, les bons et les mauvais. Les bons échouent presque toujours par des circonstances imprévues qui font souvent réussir les mauvais. »

Napoléon Bonaparte

Rendez-vous SVO

Groupements Morges et la Côte

Mardi 25 novembre 1997, 20 h 15 : Assemblée générale du Groupement de la région morgienne, avec conférence du conseiller d'Etat Joseph Zisyadis. Centre de Congrès et hôtel La Longeraie, à Morges.

Groupement Montreux - Aigle

Jeudi 6 novembre 1997, dès 18 heures : Le président du Groupement de Montreux-Aigle vous invite à venir vous familiariser avec l'infanterie de montagne. Rendez visite au bat fus mont 7 en exercice dans le beau Saanenland (route jalonnée SVO pour nos visiteurs).

Groupement du Gros-de-Vaud

Dernier stamm de l'année 1997, **mardi 16 décembre, dès 17 h 30**, à l'hôtel de Ville d'Echallens.

Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM)

Jeudi 6 novembre 1997, 17 h 30 - 19 h 15 : Cours d'histoire V : Le pouvoir des cartes en tant

que textes graphiques, par le col EMG Michel Chabloz.

Jeudi 20 novembre 1997, 17 h 30 - 19 h 15 :

Cours d'histoire VI : Eléments d'appréciation cartographiques perçus par Guisan dans son étude opérative de 1921, par le major Luc Monnier.

Jeudi 4 décembre 1997, 17 h 30 - 19 h 15 :

Cours d'histoire VII : Cartographie et opérations militaires, par le major Luc Monnier.

Tous ces cours se tiennent au Pavillon Général-Guisan, av. Général-Guisan 117, à Pully.

Communiqué ASSO

1^{er} novembre 1997, à Chamblon :

Tir de clôture et Tir franco-suisse.

Colloque des jeunes officiers, Pully

Tous les jeunes officiers (lt et plt) vaudois, membres ou non de la SVO, sont cordialement invités à participer activement au 3^e colloque des jeunes officiers qui se tiendra :

mercredi 26 novembre 1997, de 17 h 30 à 22 heures, au Pavillon du Général Guisan, Av. Général Guisan 117, à Pully/Lausanne.

Différents thèmes ayant trait à notre armée (formation, instruction, avenir etc.) seront débattus en fonction de vos priorités.

- ☛ Vous êtes cordialement invités à exprimer votre opinion
- ☛ Votre avis de jeunes officiers nous intéresse
- ☛ aucun engagement ni frais ne vous seront demandés

Venez nous faire part de vos expériences et de vos idées.

Talon à photocopier et à adresser au : **Major EMG D. Rubattel, route de Boussens, 1041 Bioley-Orjullaz**

Grade : _____ Nom et prénom : _____

Incorporation : _____ Année de naissance : _____

désire participer au colloque des jeunes officiers de la SVO. **Délai d'envoi : 10.11.1997.**